



**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUJOLS  
SEANCE ORDINAIRE DU MARDI 26 JUILLET 2016**

## COMPTE-RENDU

**Etaient présents** : Geneviève DEJEAN, Thierry POUZERGUES, Claude MERLI, Pierre BORJON, Jean OLLER, Flavie TALOU-JAFFRENNOU, Michèle BERGOUGNOUX, Anne-Sophie GABET.

**Absents excusés** : Thierry DELTHEIL, Yasmina LOISEAU, Jean-Louis SATTLER.

**Secrétaire de séance** : Anne-Sophie GABET

### Approbation du procès-verbal de la séance du 20 juin 2016

Après lecture, le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 20 juin 2016 est approuvé par l'ensemble des conseillers présents, sans observation.

### URBANISME : Instauration du Droit de Prémption Urbain (DPU)

Monsieur Casteran a redessiné les limites de la zone du Droit de Prémption Urbain (DPU) conformément aux propositions émises lors du conseil municipal du 20 juin 2016, en excluant toutefois quelques parcelles classées en zone naturelle (zone N).

**Délibération** : Le conseil municipal délibère et vote à l'unanimité l'agrandissement de la zone du DPU.

### CCPLL : Modifications statuts - Approbation compétence SDIS

Suite à l'approbation du transfert de la compétence SDIS à la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne (CCPL), les statuts de cette dernière doivent être modifiés.

**Délibération** : Le conseil délibère et accepte à l'unanimité les modifications des statuts de la CCPL.

### FINANCES : Fixation des tarifs des photocopies

Le conseil municipal doit voter les tarifs des photocopies réalisées à la mairie par des tiers.

Les tarifs proposés sont : -10 centimes d'euros pour les photocopies en noir et blanc.

-15 centimes d'euros pour les photocopies en couleur.

**Délibération** : Le conseil délibère et accepte à l'unanimité les tarifs proposés.

### AFFAIRES SCOLAIRES : transport des repas de la cantine année scolaire 2016 / 2017

- Une convention fixant les conditions de transport et de livraison des repas aux cantines du RPI pour l'année 2016-2017 établie par la commune de Flaujac-Poujols, employeur de la personne effectuant le transport, est soumise à l'approbation des membres présents.

**Délibération** : Le conseil délibère et autorise Madame le Maire à signer cette convention.

## AFFAIRES SCOLAIRES : Informations rentrée scolaire 2016 / 2017

- 26 élèves sont inscrits à l'école d'Aujols pour la rentrée scolaire 2016/2017, dont 11 élèves en CP et 15 élèves en CE1.
- Madame le Maire souhaite rendre la garderie de l'école d'Aujols payante au 1<sup>er</sup> janvier 2017. Une réunion de la commission aux affaires scolaires sera programmée fin août pour discuter de l'opportunité de cette proposition. Au cours de cette réunion, les coûts réels de la garderie et des activités périscolaires seront estimés dans le détail.
- A compter du mois de septembre, une classe à double niveau GS/CP est créée à Flaujac-Poujols. Madame Nathalie Fayemendi, en charge de cette classe, demande la présence d'une ATSEM pendant l'après-midi afin de s'occuper des GS pendant les enseignements dispensés aux CP. Cela représentera un surcoût de 1000 euros environ pour la commune d'Aujols pour l'année scolaire 2016/2017. Ce surcoût est accepté par Madame le Maire.

## OFFICE DU TOURISME LALBENQUE-LIMOGNE : Organisation Découvertes Gourmandes le 11.08.2016

Les découvertes gourmandes organisées par l'Office du Tourisme de Lalbenque-Limogne, auront lieu le 11 août 2016 sur la commune d'Aujols.

Le coût estimé pour la commune sera de 200 euros de participation et 200 euros d'achats divers (eau minérale, nappe, etc...).

Les communes de Cremps, Laburgade et Lalbenque nous prêteront les tables, chaises et bancs nécessaires à l'organisation de la manifestation. Lalbenque nous prêtera également les containers à ordures et nous nous renseignons pour l'installation de toilettes sèches.

## QUESTIONS DIVERSES :

- **Site Patrimonial Remarquable** : Aujols devient par la loi du 7 juillet 2016, « Site Patrimonial Remarquable ». Ce nouveau régime de protection du patrimoine succède aux trois dispositifs existants : ZPPAUP, AVAP et secteur sauvegardé.
- **Ancien photocopieur de l'école** : Les tentatives de vente de l'ancien photocopieur de l'école au prix de 150 euros ont échoué. Le conseil décide de baisser le prix à 100 euros et de déposer une annonce sur « le bon coin ».
- **Toit de l'école** : Le devis pour le démoussage du toit de l'école s'élève à 2900 euros TTC.
- **Grille de l'église** : Le devis de « LM Métallerie » pour l'installation d'une grille à la porte de l'église s'élève à 2140 euros TTC. Ce devis sera annexé au dossier envoyé à la Fondation du Patrimoine.
- **FDEL** : Le devis pour l'éclairage autour du lac s'élève à 2820 euros TTC, dont 45% seront pris en charge par la FDEL.
- **AVAP** : Le dossier de demande de subventions pour l'AVAP a été accepté. Nous percevrons donc une aide de 4 897,50 euros de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles).
- **Toiture et gouttières du clocher** : Notre dossier de demande de subventions à la DRAC est toujours à l'étude. Nous attendons une décision pour le mois de septembre.
- **Travaux de l'église** : Les travaux de l'église débuteront en septembre pour une durée de deux semaines au cours desquelles les entreprises Issaly et Sud Gouttières interviendront.
- **Compte-rendu du SDIS** : Lors de sa visite sur la commune d'Aujols, le SDIS relève deux points sensibles :
  - Dysfonctionnement des bornes-incendies près du lac, toutefois la réserve d'eau du lac est disponible en cas de besoin.
  - Problèmes de pression sur certaines bornes incendies inhérents à la station de pompage.
- **Visite du Parc Naturel des Causses du Quercy** : Le 5 novembre le parc organise une visite sur le thème « découverte urbaine et paysagère » à Aujols.